



**HAL**  
open science

## L'espace urbain cayennais : Champ de lutte identitaire

Isabelle Hidair-Krivsky

► **To cite this version:**

Isabelle Hidair-Krivsky. L'espace urbain cayennais : Champ de lutte identitaire. Actes du Second Congrès international pluridisciplinaire du GIS Réseau Amérique Latine : Territoires et Sociétés dans les Amériques, 15-17 novembre 2007, Rennes, Nov 2007, Rennes, France. 10 p. halshs-00267505

**HAL Id: halshs-00267505**

**<https://shs.hal.science/halshs-00267505>**

Submitted on 27 Mar 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\* **Meilleure communication Jeune Chercheur** \*\*\*\*\*

**Deuxième Prix**

\*\*\*\*\*

**L'espace urbain cayennais : Champ de lutte identitaire.**

Isabelle Hidair <sup>1,A</sup>

<sup>1</sup> Institut d'Enseignement Supérieur de la Guyane  
Université des Antilles et de la Guyane  
Campus Saint-Denis  
BP 792-97337 Cayenne cedex

[isabelle.hidair@guyane.univ-ag.fr](mailto:isabelle.hidair@guyane.univ-ag.fr)

<sup>A</sup> Docteur en anthropologie sociale et ethnologie

**Résumé :** Département d'Outre-mer (DOM), la Guyane française est aussi désignée comme Département Français d'Amérique (DFA) à cause de sa situation géographique. Elle est peuplée de citoyens français disposant des mêmes droits et devoirs que les habitants de la métropole. Parmi les nombreuses et diverses populations<sup>1</sup> qui vivent sur le sol, les Créoles guyanais constituent un noyau important, en raison de l'histoire, même s'ils sont aujourd'hui une minorité. Les échecs des tentatives de peuplement ont été des avantages pour ces derniers qui ont occupé de hautes positions sociales en prenant progressivement les places laissées vacantes par le déficit d'Européens. Repliés sur Cayenne, les Créoles, dont la proportion ne cesse de décroître<sup>2</sup>, tentent néanmoins de maintenir la domination politique et culturelle que la décentralisation leur a permis d'acquérir il y a vingt ans<sup>3</sup>. Cette diminution proportionnelle est masquée par le fait que ce groupe socioculturel est largement représenté par les élites politiques locales. Ainsi, l'espace urbain reflète l'identité du groupe mais il est aussi constitutif de cette identité par le pouvoir qu'il concède. Il est le lieu où les Créoles expriment leur existence et leur volonté de domination. Dans ce champ d'investissement identitaire, nous accédons également au registre de l'appartenance territoriale.

**Mots-Clés:** Cayenne - Construction identitaire – Espace urbain – Domination politique - Créoles.

---

<sup>1</sup> Aujourd'hui, la population guyanaise est composée des groupes suivants : Africains, Amérindiens, Brésiliens, Chinois, Créoles antillais, guyanais, réunionnais, haïtiens et sainte-luciens, Guyaniens (Guyana), Dominicains, Hmong, Libanais, Métropolitains (Blancs nés en Métropole), Noirs marrons (descendants d'esclaves marrons), Péruviens, Surinamais, Vénézuéliens....

<sup>2</sup> La population étrangère forme 29,7% de l'ensemble et 45,63% des habitants ne sont pas nés en Guyane (recensement INSEE 1999).

<sup>3</sup> Sur la même unité géographique se superposent deux collectivités locales : le Conseil Régional et le Conseil Général.



L'étude ici proposée concerne l'occupation de l'espace urbain cayennais (Hidair, 2003) par les Créoles guyanais<sup>4</sup> car ils dominent, pour l'instant, culturellement à Cayenne<sup>5</sup> et politiquement en Guyane. Différentes méthodes m'ont permis de répondre à la question de l'occupation de l'espace de la ville. Tout d'abord, j'ai mené des enquêtes par entretiens semi-directifs, fait remplir des cartes mentales, puis analysé les discours et la signification symbolique des monuments historiques.

L'analyse des données de l'enquête nous montre que Cayenne est présentée comme le centre de la Guyane, c'est la « capitale », la référence. Dans leurs discours, les politiciens proposent souvent que « l'Est et l'Ouest de la Guyane arrivent au même niveau que Cayenne ». Le degré de « civilisation » est mesuré en fonction des étendues de goudron, béton et ciment présentes dans la ville, auxquelles il faut ajouter les boutiques dont les enseignes proviennent de la Métropole<sup>6</sup>. Les espaces verts entretenus sont rares, l'herbe gagne du terrain de manière désordonnée et nombreux sont les habitants qui préféreraient un espace bétonné. L'urbanisation est un signe de développement, de civilisation donc de supériorité. Tout élément rappelant la vie dans la nature serait de l'ordre de la « sauvagerie », donc il est écarté.

Deux choix coexistent dans l'attribution de nom aux rues : d'une part, les personnages historiques métropolitains et, d'autre part, les figures créoles guyanaises. Ainsi, de nombreux quartiers, lotissements ou lieux-dits portent le nom d'une famille créole, souvent ancienne propriétaire du terrain. En d'autres termes, l'espace urbain reflète l'identité du groupe mais il est aussi constitutif de cette identité par le pouvoir qu'il concède. Il est le lieu où les Créoles expriment leur existence et leur volonté de domination.

Les thèmes qui nous intéressent ici sont la toponymie, les idéologies véhiculées par les monuments historiques et l'analyse d'un fait paradoxal. En effet, les Créoles sont omniprésents, mais rencontrent des difficultés à devenir propriétaires.

### **1-Le pouvoir de nommer les lieux**

En fonction de son insertion, l'individu a une représentation particulière de la ville. La connaissance toponymique serait une sorte d'indice d'intégration. On peut remarquer qu'à un même niveau d'insertion dans la société créole, les groupes possèdent une même zone de référence. Nous verrons que la toponymie permet, à la fois, de s'y insérer et de mesurer l'insertion des habitants dans le groupe créole.

---

<sup>4</sup> Il est nécessaire, rappelle Mam-Lam-Fouck (1997), de préciser « Créoles guyanais », puisque qu'il existe en Guyane d'autres communautés créoles dont les Haïtiens, les Antillais de nationalité française et les Réunionnais. Il désigne aujourd'hui les descendants d'esclaves qui ont adopté les modèles occidentaux et exclut les descendants d'esclaves marrons qui, eux, ont rejeté ces modèles. Pour des raisons pratiques, j'utiliserai le terme « Créole ».

<sup>5</sup> C'est la plus ancienne ville de la Guyane et aussi la plus importante : Le recensement de 1999 révèle que la Guyane compte 157 213 habitants et la ville de Cayenne 50 594. En additionnant les populations des communes limitrophes de Rémire-Montjoly (15 555) et de Matoury (18 032), l'île de Cayenne regroupe 84 181 habitants<sup>5</sup> sur une superficie de 207 km<sup>2</sup>. Ainsi, 53,5 % de la population totale habite dans cette zone.

<sup>6</sup> Dans son acception émique, ce terme sert à faire la différence entre la Guyane et la France. Puisque la Guyane est française, les Créoles guyanais manifestent leur appartenance à la France en disant « métropole ». Pour ma part, j'utiliserai cette désignation conformément à la définition donnée par le dictionnaire Larousse : « État considéré par rapport à ses colonies, ses territoires extérieurs. Capitale politique ou économique d'une région, d'un État » (1997 : 654).



J'ai réalisé une enquête qui a permis d'évaluer le niveau de connaissance toponymique des jeunes appartenant à différents groupes socioculturels. Certains devaient reproduire de mémoire le plan de la ville et d'autres devaient indiquer le nom des rues sur des plans vierges. L'enquête montre que l'individu apprend à connaître la toponymie en fonction de divers éléments : son lieu d'habitation, ses activités professionnelles ou ludiques, le temps passé dans la ville. De plus, les commerces ont une importance dans la connaissance des noms de lieux.

Les meilleurs résultats en matière de connaissance toponymique semblent liés à la participation à la vie de la communauté. Un habitant du centre a plus de chances d'avoir une meilleure connaissance toponymique, mais cela est aussi lié à son insertion sociale. Ainsi, un résident de la périphérie peut avoir la même connaissance de la toponymie de la ville en fonction du temps qu'il y passe et de sa participation à la vie de la communauté. Des jeunes, récemment arrivés à Cayenne, sont tentés d'adopter le même mode de vie que des Cayennais de leur âge.

La toponymie serait un moyen de mesurer l'insertion mais aussi de s'insérer dans le groupe. Les jeunes, en prenant l'agglomération principale comme point de référence de leur carte, participent de plus en plus à la vie de la communauté. Le centre de Cayenne est une sorte de miroir des pratiques et atteste de l'insertion dans le groupe. Lorsque l'individu participe à la vie économique, sociale, culturelle de la ville, on peut dire qu'il conquiert concrètement son espace.

À un certain stade de connaissance toponymique correspond un certain niveau d'insertion dans la communauté. Un habitant appartenant à un groupe socioculturel marginalisé peut avoir une surconnaissance toponymique. Ainsi, les jeunes récemment arrivés et voulant s'intégrer à la communauté cayennaise « déploient tous les moyens possibles pour intégrer leur nouvel environnement et utilisent entre autres la toponymie ». Ils ont « envie de savoir, de partager une même connaissance, afin de s'approprier l'identité de la communauté ». Mais ce n'est que plus tard, avec l'utilisation des savoirs populaires, que l'insertion sera démontrée. À Cayenne, comme ailleurs, il existe pour certains lieux une toponymie parallèle qui ne figure pas sur les cartes officielles. Bien souvent les noms de boutiques remplacent les noms officiels, cette toponymie informelle est maîtrisée par les personnes intégrées dans la communauté. Ainsi, la maîtrise de ces toponymes montre la démarche d'insertion.

L'enquête met aussi en évidence que, dans l'ensemble, les habitants méconnaissent les anthroponymes. Le personnage le plus connu, et peut-être doit-il sa notoriété aux boutiques qui bordent l'artère, est le Général de Gaulle. Quant aux rues portant des noms de Guyanais célèbres, les interviewés savent rarement faire la distinction avec les autres personnages de l'histoire. Le plus souvent, pour expliquer leur méconnaissance toponymique, les personnes interrogées rejettent la responsabilité sur le maire de la ville, qui « n'indiquerait pas le nom des rues ». On peut expliquer cette méconnaissance par le fait que lorsqu'on est inséré dans le groupe, la connaissance des noms de rues est superflue. Par ailleurs, lorsqu'on leur demande des détails sur ces personnages historiques, certains avouent leur méconnaissance de l'histoire.



L'historien Milo (1986) souligne que « les rues sont porteuses de la mémoire et de l'histoire d'une nation ou d'un groupe. Baptisées selon les époques, d'après de nombreux critères, en rapport avec la vie collective, suivant de grands idéaux ou des principes universels, d'après des batailles ou des personnages illustres, elles forment une mosaïque historique de la ville ». À partir de cette analyse, on peut considérer que les anthroponymes sont méconnus car les cours d'histoire sur la ville de Cayenne et l'histoire de la Guyane en général ne sont peu approfondis au cours de la scolarité. De plus, les personnes rencontrées ne montrent pas de curiosité particulière à ce sujet.

On peut conclure que la fonction de la toponymie consisterait à aménager l'espace, à faire en sorte que les noms de lieux fassent référence aux éléments remarquables du paysage, aux aménagements effectués par les hommes, aux lieux devant exacerber la mémoire du groupe. Pour l'anthropologue Vincke (1995), « le pouvoir de nommer signifie, au moins indirectement, le pouvoir » (*op. cit.* : 254). C'est une prise de possession de l'espace, dans le but de le maîtriser, de lui ôter son caractère sauvage pour le « civiliser ». Pourtant, seule une minorité de personnes rencontrées montrent un intérêt pour son passé.

Les Créoles retiennent difficilement le nom des rues. Le plus souvent, pour indiquer une direction, ils utilisent le nom des commerces, ils ne connaissent pas l'histoire des anthroponymes mais, dans le même temps, les propositions de changement sont très mal vues.

Par exemple, en février 1999, la députée de la première circonscription Christiane Taubira propose que le nom de l'aéroport de Rochambeau soit modifié. En effet, un doute subsiste quant à l'identité de Rochambeau :

Le général Rochambeau (Donatien Marie-Joseph de Vimeur, vicomte de Rochambeau) va à Saint-Domingue (Haïti) afin de briser la moindre tentative de liberté chez les Noirs et dans ce but il décide l'achat de six cents chiens bouledogues, dressés à manger des Noirs. Mais d'autres personnalités politiques affirment que « le Rochambeau qui concerne la Guyane est celui qui s'est battu aux côtés de Lafayette face aux Britanniques ». Il s'agirait de Jean-Baptiste Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau qui est le père de Donatien Marie-Joseph de Vimeur, celui d'Haïti. Qui est le Rochambeau de l'aéroport, le père ou le fils ? Pourquoi conserver ce nom aux origines incertaines et indirectement lié à la Guyane ?

Sur le même sujet, en septembre 2000, les indépendantistes du parti politique Mouvement de Décolonisation et d'Émancipation Sociale (MDES) proposent de rebaptiser le boulevard Jubelin par celui du boulevard du chef marron Gabriel « cet esclave marron d'origine amérindienne » et mettent en avant ses actes de bravoure. Gouverneur du 1<sup>er</sup> juin 1829 au 11 avril 1836, Jean-Guillaume Jubelin est accusé d'avoir ordonné « les châtiments corporels contre les résistants guyanais ».

Ce qui nous intéresse ici, c'est de mettre en évidence que la majorité de la population n'a pas manifesté d'intérêt ni de curiosité particulière face à ces incertitudes et méconnaissances. Les discussions ont surtout été monopolisées par les partis politiques de gauche concurrents lors des différents suffrages. Soulignons que depuis ces débats, la Mairie de Cayenne détenue par le Parti Socialiste Guyanais hostile à tout changement de toponyme, aucune modification n'a été faite.

Ainsi, la toponymie est un lieu de luttes internes où les Créoles s'affrontent afin d'imposer leurs représentations de l'identité « convenable ». Tous ne partagent pas les mêmes idéologies et force est de constater que c'est avant tout le pouvoir politique qui détermine les choix culturels. Sur le sujet, les monuments sont des exemples concrets.

## 2-Les monuments : reflets des idéologies

Les monuments sont des représentations dont l'objectif principal est de fédérer le groupe culturel. Ils cristallisent les identités individuelles en une identité collective. La présentation chronologique et exhaustive des monuments de la ville met en évidence la permanence de deux idéologies - l'idéologie de l'assimilation et l'idéologie des racines - qui sont aux fondements de l'identité créole (Hidair, 2003). Pour la première, l'analyse de Jolivet (1997) permet de saisir que l'assimilation à la culture française « a été très tôt le pivot de la construction identitaire » dans les colonies françaises d'Amérique. En mettant l'accent sur l'apprentissage des valeurs occidentales, les colons devaient faire passer les esclaves de l'état bossale<sup>7</sup>, récemment débarqué, à celui d'esclave « civilisé » (*op. cit.* : 821). Pour la seconde, trois facteurs vont favoriser l'émergence de l'idéologie des racines à partir des années 1970 : tout d'abord, l'intensification des vagues de migrations – amorcées à partir du milieu des années 1960 fait perdre aux Créoles leur place de groupe majoritaire. Le deuxième facteur est la remise en question, par les Créoles, de la politique d'assimilation de la culture française chrétienne alors que, jusque là, ils s'y fondaient en rejetant l'ancêtre noir. La modification du rapport aux autres groupes, Amérindiens et Noirs marrons en particulier, est le troisième facteur déclencheur d'un renouveau identitaire. Ces derniers deviennent les groupes de référence de cette idéologie et sont présentés comme « les authentiques guyanais ».

La statue érigée en 1896 en l'honneur de Victor Schœlcher<sup>8</sup>, le représente entourant un esclave d'un bras et, de l'autre, lui montrant le chemin de la liberté. Schœlcher bénéficie d'une image positive, il est présenté comme l'unique libérateur des Noirs. Courageux et humain, il aurait seul contre tous exigé l'abolition de l'esclavage. Cette image est véhiculée dans de nombreux reportages télévisés mais aussi dans les salles de classe. Cette présentation de Schœlcher en héros solitaire semble plutôt paternaliste et l'exposé des événements ignore les luttes menées par les esclaves.

**Photo 1 : Victor Schœlcher**



©Isabelle Hidair, novembre 2007

<sup>7</sup> De l'espagnol « *bozal* » qui au sens propre veut dire « nouveau », mais qui connote aussi l'idée de simple, de fruste, voire de presque sauvage.

<sup>8</sup> Conçue par Louis-Ernest Barrias.

En 1946, la statue du gouverneur créole guyanais Félix Eboué<sup>9</sup> est dressée au centre de la place des palmistes. Deux ans plus tôt, une rue et le premier lycée public de Cayenne sont baptisés à son nom.

En 1985, un monument symbolise les « races » Amérindienne, Noire et Blanche portant la représentation du député de la Guyane et fondateur du Parti Socialiste Guyanais, le Créole Justin Catayée<sup>10</sup>. Cette statue a été érigée à l'initiative de la Mairie de Cayenne et rend hommage aux « trois grandes races fondatrices de la Guyane »<sup>11</sup>.

D'abord, on peut être interpellé par le fait que le Blanc porte des vêtements contemporains (un short et un tee-shirt), contrairement à l'Amérindien et au Noir marron qui restent figés dans le temps par un « *Kalenbé* »<sup>12</sup>. À ce sujet, on peut se demander pourquoi le Blanc est vêtu d'un short et d'un débardeur plutôt que d'un habit du XVI<sup>e</sup> siècle ? En découvrant cette sculpture monumentale, aussi appelée « Rond-Point des Trois Races », de nombreux observateurs du moment y ont vu, à l'instar de J-J. Chalifoux (1989), le symbole de « cette conscience pluraliste naissante ». Cependant, cette représentation a aussi un fort pouvoir d'exclusion car reconnaître que les trois communautés fondatrices de la Guyane se limitent aux Amérindiens, aux Noirs et aux Blancs exclut toutes les autres et on sait que les monuments, comme les toponymes, sont des révélateurs idéologiques pertinents.

**Photo 2 : Les trois races**



©Isabelle Hidair, novembre 2007

<sup>9</sup> Passionné par l'Afrique, il entre à l'École Coloniale de Paris en 1906. Deux ans plus tard il est nommé élève administrateur des colonies et désigné à sa demande pour servir en Afrique Equatoriale Française. En 1909, il arrive à Brazzaville, il insiste pour être affecté en Oubangui-Chari. En 1930, il est promu au grade d'administrateur en chef. En 1932, il est nommé secrétaire général auprès du gouvernement de la Martinique. En 1934, il devient gouverneur intérimaire au Soudan français. En 1936, il est gouverneur intérimaire en Guadeloupe. En 1938, il est rappelé en France et devient gouverneur de 2<sup>ème</sup> classe au Tchad. En 1941, il est décoré de la Croix de la Libération et nommé membre du Conseil de l'Ordre de la Libération. Il meurt en 1944 et est inhumé au Panthéon en 1949.

<sup>10</sup> Justin Catayée : né à Cayenne en 1916, il passe son enfance à Sinnamary et à Mana. Ses parents regagnent la Martinique dont ils sont originaires. Il fait ses études primaires et secondaires au lycée Schœlcher de Fort-de-France. Il s'engage comme volontaire dans les Forces Françaises Libres durant la Seconde Guerre Mondiale. La guerre finie, il reprend ses études à Bordeaux et obtient une licence de mathématiques. Il devient professeur de mathématiques au lycée Félix Eboué de Cayenne. Il fonde en 1956 le Parti Socialiste Guyanais. Il a été élu conseiller municipal de la commune de Cayenne en 1953 et devient député de la Guyane en 1958. Il meurt le 22 juin 1962 dans un accident d'avion en Guadeloupe (Mam-Lam-Fouck 1992 : 412-13).

<sup>11</sup> Inspirés par la « fable des trois races » -centrale dans l'idéologie de la démocratie raciale au Brésil- les politiciens créoles ont fait appel à un artiste brésilien afin de réaliser une sculpture conforme à ce mythe.

<sup>12</sup> *Kalenbé* : nom amérindien donné au cache-sexe.



D'autres monuments représentent des politiciens créole guyanais et métropolitain, il s'agit du buste de Gaston Monnerville<sup>13</sup> situé au jardin botanique et de Jean Galmot<sup>14</sup>. Ces politiciens ont marqué leur époque par le prestige de leurs fonctions.

Ainsi, seuls les Créoles, les Métropolitains et dans une moindre mesure, les Amérindiens sont représentés dans l'espace urbain. Soulignons, qu'aucun monument rappelle la période précolombienne et l'esclavage. Sa forte représentation démontre la place de choix que s'attribue l'élite créole face aux autres groupes socioculturels. Ils sont les représentants de la Guyane tant au niveau national (les foires, salons, expositions, élection de Miss France etc.) qu'international par le biais des politiciens et sélectionnent les faits historiques qui correspondent le mieux à l'identité qu'ils construisent.

L'espace limité des loisirs dans une ville moyenne comme Cayenne contribue à homogénéiser les comportements sociaux. Cependant, les groupes socioculturels marquent leurs différences. Dans la quotidienneté cayennaise, les différences socio-raciales sont mises en scène dans les bars, les restaurants ou les boutiques. Les groupes sont en contact fréquent mais pas permanent et, dans certains lieux non privés, la différence est marquée. Le géographe Roncayolo (1990) formule l'idée que « la ville ou l'agglomération urbaine présente deux aspects complémentaires : elle est à la fois lieu de différences », séparation des groupes sociaux, des fonctions, des usages du sol ; « elle est aussi lieu de regroupement » (*op. cit.* : 105). À ce propos, on peut évoquer la ségrégation socio-spatiale qui anime la vie quotidienne à travers l'exemple des manifestations sportives et plus particulièrement la coupe du monde football. Les Créoles se sont appropriés le centre et sont souvent mécontents de constater que leur espace est occupé par d'autres groupes socioculturels. Ainsi, tous les quatre ans les Brésiliens fêtent la victoire de leur équipe, en défilant dans cette avenue. Ce fut le cas en 2006 dès le premier tour du championnat. Un bras de fer s'est alors instauré avec les Créoles, partisans des Bleus qui disputaient les matchs dans un groupe différent de celui de la *Seleção*. Le hasard du tirage au sort a voulu que les deux équipes disputent leurs matchs le même jour. L'exaltation exprimée par les supporters Brésiliens dès le premier match a contribué à agacer

---

<sup>13</sup> Inaugurée en 1998. Gaston Monnerville : né en 1897 à Cayenne, il poursuit ses études de droit à Toulouse. Docteur en droit en 1918, il embrasse la carrière d'avocat au barreau de Toulouse puis à celui de Paris. En 1922, il adhère au Parti Républicain Radical et Radical Socialiste. En 1932, il est élu député de la Guyane, maire de Cayenne en 1935 et réélu à la chambre des députés en 1936. Il exerce par deux fois les fonctions de secrétaire d'État aux Colonies en 1937 et 1938. Durant la Seconde Guerre Mondiale, il s'engage dans la marine. Démobilisé en 1940, il entre dans la Résistance au mouvement « Combat ». Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire ; croix de guerre 1939-1945 ; médaille de la Résistance avec rosette. Il est élu député de la Guyane aux deux assemblées constituantes. En 1946 il est élu au Conseil de la République comme sénateur de la Guyane. En 1948 il devient sénateur du Lot, puis conseiller général et président du Conseil Général de ce département. En 1947 il est porté à la présidence du Conseil de la République (actuel Sénat). En 1974, il devient membre du Conseil constitutionnel. Il meurt le 7 novembre 1991 (Mam-Lam-Fouck, 1992 : 414 -15).

<sup>14</sup> Inaugurée en 2004. Jean Galmot : Né en 1879. Les activités journalistiques de Jean Galmot le font connaître et remarquer dans la vie mondaine et au monde politique. En 1906, il quitte la France à destination de la Guyane où son beau-père possède le Placer (mine d'or) Elysée, sur la rivière Mana. Rapidement, la vie économique est dominée par Jean Galmot qui se présente aux élections législatives de 1919. Il emporte largement la victoire dès le premier tour. Député, Jean Galmot fait partie des non-inscrits au Parlement, conséquence logique de sa préparation sans étiquette aux élections et de la spécificité de l'action qu'il entend développer. Les concurrents de Jean Galmot l'attaquent aussi bien à la Chambre des députés que dans la presse. Il résiste à plusieurs accusations mais à la suite d'une plainte émanant de la « Société des Banques de Provinces », il est procédé à son arrestation. Son procès a lieu le 17 décembre 1923. Il est condamné à un an de prison avec sursis, 10.000 F d'amende et 5 ans de privation d'exercice de ses droits civils. Ces nouvelles sont bien entendu connues en Guyane, mais ses partisans le croient victimes d'un complot. A partir de ce moment, on multiplie les fraudes à chaque élection afin d'enlever toute influence de Jean Galmot dans le pays. Le 6 août 1928, Jean Galmot meurt dans des conditions mystérieuses (<http://perso.orange.fr/redris/HTML/Galmot.htm>).



les Créoles qui ne pouvaient exprimer la même joie du fait des scores nuls obtenus par les Bleus. Il fallut attendre le match de huitième de finale pour voir l'équipe de France prendre l'avantage. La riposte des supporters Créoles, à l'enthousiasme montré par les Brésiliens depuis le début du championnat, a été à la hauteur de l'exaspération produite par ces derniers. Le bras de fer pris fin en quart de finale lorsque la France remporta le match face au Brésil.

### **3-La difficile appropriation du sol**

Un paradoxe réside dans le fait que les Créoles s'approprient l'espace, mais n'aspirent pas à devenir propriétaires de leur lieu d'habitation. Ainsi, le système locatif peut parfois devenir un habitat qui se vit dans la durée, et peut même devenir définitif.

D'après l'INSEE, trois quarts des Antillais occupent leur logement depuis quatre ans, contre moins de la moitié des Guyanais. En moyenne, les Antillais occupent leur logement depuis 15 ans, les Guyanais 7 ans. On constate donc que la rotation du logement est plus forte en Guyane. Selon l'INSEE, trois principaux facteurs expliquent ce désintérêt :

Tout d'abord, le fait que la moitié des résidents en Guyane soient nés hors du département peut expliquer que les ménages soient moins fixes. Les immigrants sont récemment arrivés et pour des périodes assez courtes. 13% des chefs de famille guyanais étaient installés hors du département quatre ans auparavant, seulement 6% aux Antilles. L'immigration ne permet pas l'accession à la propriété. Certains de ces immigrants n'ont pas le temps de s'installer définitivement ou ne souhaitent pas le faire car ils envisagent un retour à terme dans leur pays d'origine. Par exemple, il apparaît que, malgré un très fort pouvoir d'achat, les Métropolitains sont peu nombreux à être propriétaires.

**Tableau 1 : Lieu de naissance des personnes propriétaires en Guyane**

Guyane	44%
Métropole	15%
Etranger	22%

Source : Tartinville, 1998 p.19

Cependant, pour corriger les effets de l'immigration, l'INSEE ne s'intéresse qu'aux natifs de Guyane : seuls 7% des locataires guyanais désirent devenir propriétaires contre 13% aux Antilles. Les natifs de Guyane sont beaucoup moins nombreux à être propriétaires que leurs homologues antillais (64%).

Le deuxième facteur touche à l'instabilité des ménages de jeunes. Or, la population guyanaise est plus jeune que la population antillaise. Le chef de famille a en moyenne 42 ans en Guyane contre 50 ans aux Antilles.

Enfin, le troisième et dernier facteur concerne le frein financier. En 1986, la loi de défiscalisation des investissements dans les DOM-TOM, dite « Loi Pons », permet aux contribuables, qui investissent dans un logement, de bénéficier pendant cinq ans de déductions fiscales (à hauteur d'une fraction de leur investissement).



Cette loi est applicable à des logements habités par le propriétaire ou loués par celui-ci. Mais « la faible proportion de contribuables dans les Départements Français d'Amérique (DFA) a réduit l'impact de cette loi. En Guyane, environ 1/3 des contribuables est imposé ». Ainsi, en Guyane, le système locatif peut perdurer toute la vie de l'individu.

On peut ajouter le fait que bon nombre des Créoles rencontrés n'envisagent pas leur avenir en Guyane parce qu'ils considèrent qu'un meilleur destin se dessine pour eux en France (Hidair, 2003). De ce fait, quelques-uns préfèrent acheter dans les grandes villes métropolitaines plutôt que d'investir dans leur département de naissance.

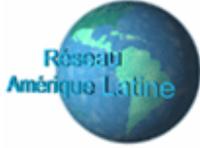
### **Conclusion**

Les Créoles guyanais, on observe une appropriation symbolique du sol à travers les conflits, les défis, l'arrogance, la surenchère de la représentation extérieure. Elle s'accompagne d'une appropriation réelle observée dans les médias et la ségrégation spatiale. L'espace de la ville est divisé à l'image de la société cayennaise. Les Créoles y sont les plus visibles à travers la toponymie, les monuments, les publicités, les graffitis mais aussi dans leur manière de conduire sans casque ou sans ceinture de sécurité. Ils se garent où ils veulent ou lancent du matériel par dessus le balcon, mais cherchent toujours à se faire remarquer. Ils défient les autorités représentantes de l'État et montrent « leur force »<sup>15</sup>. La témérité est valorisée.

L'appropriation symbolique de l'espace peut être considérée comme une réponse, une sorte de compensation, à la difficile accession à la propriété.

---

<sup>15</sup> J'entends aussi les forces « magiques ».



## Bibliographie

- Chalifoux, J.-J., (1989) : “*Créolité transculturelle en Guyane*”, in **La créolité, la guyanité, Exposés – débats du CRESTIG**, Cayenne, 77p.
- Hidair, I., (2003) : **La construction identitaire des Créoles de Guyane. De la gestion d’un héritage pluriel à l’insertion dans un contexte multiculturel**, thèse de doctorat d’anthropologie, EHESS-CEAF, Paris, 668 p.
- Jean Galmot : 1<sup>er</sup> juin 1879- 5 août 1928. Disponible à l’adresse : (<http://perso.orange.fr/redris/HTML/Galmot.htm>). Accès le 7 octobre 2007.
- Jolivet, M.-J., (1997) : “*La créolisation en Guyane. Un paradigme pour une anthropologie de la modernité créole*”, in **Cahiers d’études africaines**, Tome XXXVII, n°148, p. 813-837
- Mam-Lam-Fouck, S., (1992) : **Histoire de la Guyane contemporaine, 1940-1982. Les mutations économiques, sociales et politiques**, Paris : Éditions Caribéennes, 446p.
- Mam-Lam-Fouck, S., (1997) : “*La composition de la population de la Guyane française : une des conséquences de l’échec des stratégies de peuplement*”, in **Dynamiques interculturelles en Guyane française (les), L’identité guyanaise en question**, Kourou : Ibis Rouge Éditions, p.59.
- Milo, D., (1986) : “*Les noms de rues*”, in Pierre Nora (dir.), **Les lieux de mémoire**, tome 2, vol. 3, Gallimard, Paris, p. 283-315.
- Roncayolo, M., (1990) : **La ville et ses territoires**, Paris : Gallimard, p.105.
- Tartinville, S., (1998) : “*Mobilité résidentielle aux Antilles-Guyane, déménager-emménager*”, in **Antiane Eco**, n°39, novembre, p.19.
- Vincke, E., (1995) : “*L’image du noir dans les espaces publics*”, in Blanchard, P., Blanchoin, S., Bancel, N., Boëtsch, G., Gerbeau, H., **L’Autre et Nous, Scènes et Types**, Paris : ACHAC, Syros, 253-259p.